



Appel à projet PIA 3



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Écoles universitaires de recherche (1^{ère} vague)

ouverture 16 février 2017 – **clôture** 8 juin 2017 – **sélection** octobre 2017

Pour qui ?	Établissements d'enseignement supérieur et de recherche. (Écoles, universités, regroupements d'établissements).
Pourquoi ?	Renforcer conjointement la visibilité, l'impact et l'attractivité de la recherche et de la formation des sites universitaires.
Pour quels projets ?	Création d'écoles universitaires de recherche qui rassembleront autour d'un ou plusieurs champs thématiques des formations de master et de doctorat ainsi qu'un ou plusieurs laboratoires de recherche de haut niveau (modèle des <i>graduate schools</i>).
Quel financement par le PIA ?	Cette 1 ^{ère} vague permettra d'attribuer 150 millions d'euros sous la forme de dotations décennales pour une durée maximale de 10 ans. Une deuxième vague d'appel à projet suivra dans le courant de l'année, selon les mêmes modalités, pour attribuer 150 millions d'euros .
Quels critères de sélection ?	1. Décloisonner la formation supérieure et la recherche de pointe : – Renforcer les liens organiques entre universités et organismes de recherche en valorisant le travail en commun des universitaires et des chercheurs. – Travailler avec les acteurs économiques via des financements CIFRE, des passerelles professionnelles ou des recherches partenariales. 2. S'engager dans une démarche de rayonnement international : – Organiser des partenariats internationaux (« <i>joint degrees</i> » pour les masters, « cotutelles internationales » au niveau doctoral). – Attirer de nombreux étudiants étrangers (des cours en langue étrangère sont obligatoires). 3. Adopter une stratégie d'intégration des projets labellisés PIA : – Offrir un cadre d'intégration, et, le cas échéant, des perspectives de plus long terme à des actions financées dans le cadre du PIA ou à des projets labellisés et financés dans d'autres contextes. – Mettre en cohérence la carte des dispositifs d'excellence en recherche et en formation.

Qui contacter ? Où se renseigner ?

Opérateur de l'État	Agence Nationale de la Recherche Site internet : http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissements-d-avenir/appels-a-projets/2017/ecoles-universitaires-de-recherche-eur-vague-1/ Réfèrent : Yanni Gunnell, eur@agencerecherche.fr
SGAR Occitanie	Réfèrent de l'appel à projet : Marie-Elisabeth BORREDON, DRRT Mél : marie-elisabeth.borredon@recherche.gouv.fr Tél : 05 62 89 82 73
Documents de référence	Convention Etat/ ANR : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034049853 Appel à projet : http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2017/aap-ia-eur-2017.pdf